

L'essentiel

Bulletin municipal d'informations Avril 2015



Chers Sonnayards,

Les tragiques évènements de ce début d'année nous ont rappelé que la paix et le vivre ensemble restent un exercice fragile. Je ne vous reparlerai pas de tous ces actes de barbarie partout dans le monde mais vous demanderai simplement, chaque fois que vous le pourrez, de défendre la liberté d'expression et de combattre les idées qui par ces temps perturbés nous font nous replier sur nous-mêmes.

Cela concerne aussi nos communes et communauté de communes, la tentation est grande d'oublier que seuls le partage et la mutualisation nous permettront demain d'être un grand territoire.

En ce début de printemps, nous souhaitons partager avec vous notre engagement dans le Plan Ecophyto 2018 dont l'objectif est de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics et privées.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez des dispositions prises par la municipalité qui tient à poursuivre dans ce domaine, le travail commencé précédemment.

En tant que « jardinier amateur », de terrain ou au balcon, vous pouvez vous aussi participer à votre niveau en limitant l'utilisation de ces produits dangereux pour notre santé et notre environnement.

C'est dans cet esprit de respect de l'environnement que nous vous invitons à une matinée « Village Propre » le 11 avril, en partenariat avec la CCPR. En effet, même dans nos villages desservis par nombre de déchetteries, certains n'hésitent pas à utiliser les fossés, bois et prairies comme des décharges à ciel ouvert. Comme chaque année, pour ceux qui le souhaitent, je vous donne rendez-vous le 11 mai pour participer à la première étape d'un fleurissement « durable » de notre village.

Je terminerai en vous annonçant que le projet des Jardins de la Mairie a avancé. Les entreprises sont en cours de sélection et nous espérons pouvoir commencer les travaux en mai. Cet aménagement offrira des espaces différents qui permettront à tous de profiter d'un lieu de convivialité au centre du village.

Mairie

 Tél.
 04 74 84 05 72

 Lundi
 9h à 12h

 Mardi
 9h à 12h

 Mercredi
 14h à 18h

 Jeudi
 9h à 12h

 Vendredi
 15h à 19h

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos : **moins, c'est mieux**

Le maire, Claude LHERMET

Le Plan Ecophyto 2018 : Qu'est ce que c'est?

- ◆ Une initiative lancée en 2008 à la suite du Grenelle Environnement, pilotée par le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.
- Un plan qui vise à réduire progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires (communément appelés pesticides) en France tout en maintenant une agriculture économiquement performante.
- ◆ Des acteurs : les agriculteurs, les jardiniers amateurs et les collectivités, comme les mairies avec l'aide de chercheurs, techniciens des chambres d'agriculture ou des instituts techniques.

Dans notre commune

Notre commune a signé en 2012 une charte qui vise à réduire puis à supprimer le recours aux pesticides, à sécuriser les pratiques de distribution et d'application des produits en zones non-agricoles et à limiter leur impact sur l'environnement et la santé humaine.

Les zones concernées sont :

- Les jardins de particuliers
- Le cimetière
- Les espaces verts ou de loisirs
- Les voiries et trottoirs
- Les zones d'activités.

Dans ce cadre, en partenariat avec la Sigearpe et l'Agence de l'eau, un plan de désherbage a été établi en 2013. Un état des lieux a été effectué, une cartographie des espaces gérés par la commune a été établie. Différentes techniques alternatives au désherbage chimique ont été présentées.

Un enherbement de certaines zones : le cimetière

Cet espace, aujourd'hui très « minéral » nécessite un entretien intensif par les services municipaux. La fin de l'utilisation des désherbants pour 2018 nous incite à repenser l'aménagement de ce lieu recueillement pour faciliter le passage la débroussailleuse ou désherbeur thermique. Plantations d'arbustes pour les fleurs et la couleur, mise en herbe des allées et chemins, semis de prairies fleuries pour les zones non occupées, tous des moyens naturels sont autant de solutions qui rendront notre cimetière moins monotone et plus silencieux.



2015 : 1ère étape vers un fleurissement alternatif et durable

2015 sera une année de transition pour le fleurissement de nos espaces verts. En effet nous avons commencé à fleurir différemment notre village en choisissant plus d'espèces vivaces. Celles-ci sont moins consommatrices d'eau et de main-d'œuvre, et surtout elles restent en place d'une année sur l'autre.

Le groupe de travail « fleurissement » privilégie des espèces adaptées aux lieux, si possible moins gourmandes en eau en exposition plein sud. Les plantes annuelles (géraniums, surfinias, restent pétunias ...) nécessaires pour obtenir un fleurissement harmonieux et coloré en période estivale.

APPEL AUX VOLONTAIRES:

SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU FLEURISSEMENT DU VILLAGE, RENDEZ-VOUS DU LUNDI 11 AU MERCREDI 13 MAI (N'HÉSITEZ PAS À VOUS FAIRE CONNAÎTRE EN MAIRIE).

RAPPEL

Le brûlage des déchets* verts est interdit en Isère toute l'année.

Arrêté n°2016-322-0020

Solutions:

- Composter pour produire un amendement organique de qualité,
- Broyer pour pailler,
- Se rendre à la déchetterie.
- *déchets ménagers, tonte de pelouse, taille de haies et tous les déchets issus de l'entretien des jardins.



Vers une substitution au sel de déneigement

Même si la neige nous a épargnés cet hiver, il faut

savoir que le sel modifie la nature du sol. Il facilite son lessivage, le rend plus compact. La projection directe de sel sur les plantes peut engendrer leur mort.

Nous devons penser aussi à l'impact sur les animaux (irritations des pattes par exemple), aux dégradations sur les véhicules mais aussi à celles causées aux chaussées.

Nous souhaitons également protéger une des richesses de notre village : les sources ; en effet une forte utilisation du sel de déneigement peut avoir un effet sur la teneur en sel des eaux de celles-ci.

Plusieurs solutions s'offrent à nous et sont à l'étude. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'option choisie.

NOTRE OBJECTIF: Entretenir à terme les espaces publics sans pesticides pour respecter la santé des employés municipaux et celle des habitants, la biodiversité et améliorer la qualité de l'eau.

Et chez nous?

Jardinons responsable!

Limiter ou arrêter l'utilisation des pesticides, c'est penser à l'environnement, et protéger nos enfants et nos animaux domestiques d'une exposition à des produits potentiellement dangereux pour la santé!

La loi Labbé de février 2014 interdira l'utilisation de produits phytosanitaires par les particuliers à partir de 2022.

Nous souhaitons partager avec vous quelques gestes simples qui peuvent vous aider à vous passer de pesticides au jardin.

Aménager autrement son jardin

- Accepter la présence des herbes
- « vagabondes » et des fleurs sauvages pour favoriser la biodiversité (coquelicot, rose trémière...).
- Sélectionner les plantes en fonction du climat, du sol, de l'exposition et de leur résistance aux maladies.
- Penser à protéger le sol à l'aide d'un paillage (les feuilles mortes, la paille, les copeaux de bois, la tonte d'herbes), à utiliser du compost ou du fumier pour le nourrir.
- Mettre en place une rotation des cultures au potager.



Contre les pucerons : diluez 5 cuillères à soupe de savon noir

dans 1 litre d'eau tiède et pulvérisez le mélange refroidi sur la plante infestée.

La gestion de l'eau

- Installer des récupérateurs d'eau de pluie.
- Arroser le matin de bonne heure ou tard le soir et toujours au pied des plantes.
- Installer un système de goutte-àgoutte si possible.
- Utiliser du paillage été comme hiver, pour protéger du froid ou limiter les effets de la sécheresse.



Adopter des pratiques manuelles :

- Binettes, couteau à désherber, sarcloir sont des outils utiles au désherbage manuel.
- Penser à nettoyer vos outils de taille.
- A la première apparition d'une attaque, ramasser les doryphores (larves et adultes), les chenilles ...
- Arracher le premier plant ou branche atteint par un champignon.



Pour favoriser le développement du compostage individuel en Pays Roussillonnais,

la Communauté de Communes propose à tous ses habitants l'achat d'un composteur individuel en bois non traité, d'une capacité de 300l à 10€ (www.ccpaysroussillonnais.fr ou 04.74.29.31.15)

Si vous souhaitez partager vos expériences au jardin, envoyez vos « a s t u c e s » à communication.sonnay@gmail.com ou déposez-les sur papier libre à la Mairie.

Nous les partagerons sur le site de la commune www.sonnay.fr et dans « La source » du mois de iuin.

Nos amis auxiliaires au jardin : épargnons-les!

La présence de certains insectes au jardin favorise la biodiversité. Ils sont très utiles pour limiter certaines attaques.

Les pollinisateurs sont les abeilles (1), les bourdons, les papillons, les coléoptères (cétoines, petits capricornes)...

Penser à mettre des potentilles arbustives (potentilla fruticosa) en pots, et les disposer là où vous voulez attirer les auxiliaires.

Les alliés du jardinier: les syrphes (2), chrysopes(3), perce-oreilles (4), coccinelles (larves (5) et adultes), crapauds (6)... se nourrissent de pucerons, les hérissons adorent les limaces.

- Pour attirer les perce-oreilles : remplir un pot de terre de paille ou de papier chiffonné, poser le pot sur le sol le temps de laisser les insectes s'installer. Dès que vous détectez une colonie de pucerons déplacer le pot sur les différentes zones attaquées.
- Pensez à mettre du carton autour de vos plants de salade : les limaces adorent, elles le mangeront en priorité.
- Certains papillons et coléoptères ne pondent que sur les orties! Si vous n'avez pas d'orties au jardin, il y a peu de chance que ces insectes se promènent un jour chez vous.
- Penser à installer une rocaille ou des cachettes « aménagées » pour diversifier la faune.













Le coin des enfants :

Mots cachés: thème « nature »



Arbre
Fleur
Mer
Nuage
Pluie
Soleil
Terre
Vent





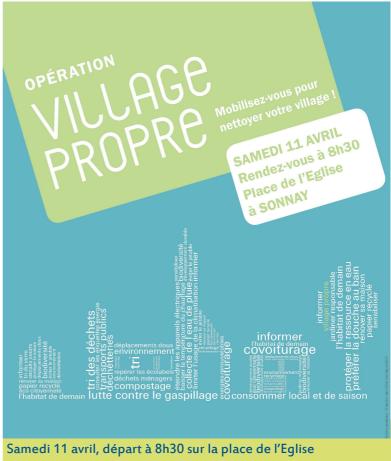




odnejicor

Bibliothèque Municipale : INFORMATION

Après l'exposition consacrée à l'école d'autrefois, nous vous informons que les livrets des photos de classe (1890-1960) peuvent toujours être consultés et complétés, et ce jusqu'au 30 avril



Samedi 11 avril, départ à 8h30 sur la place de l'Eglise Retour à 12h. L'apéritif est offert par la municipalité, le pique-nique est tiré de votre sac.

Les enfants sont placés sous la responsabilité des parents.

Equipements requis: gilet jaune, bottes et gants.

Journée citoyenne organisée en partenariat avec



Chorale SON'ET GAMMES

Le 21 décembre dernier, la chorale a organisé son concert de fin d'année en l'église du village ; sous la direction de son chef de chœur, Rémi Aurière, avec le soutien de deux solistes sopranos Jeanne-Marie Caëtano et Anne-Lise Arsac, accompagnées au piano par Alexandre Dedola. « Bel enchanteur » de Villeurbanne, un ensemble d'environ 50 choristes, a interprété plus de 20 chants de Noël magnifiques.

Après ce succès, la chorale s'est vite remise au travail afin de pouvoir présenter un nouveau programme lors de ses prochains grands concerts de printemps, les 11 et 12 avril prochains. Cette année, le thème sera « la gourmandise en chanson » (une ballade nostalgique rappelée par quelques recettes passées, entre la gourmandise du palais et celle de l'amour).

Comme les années précédentes, une deuxième partie suivra notre récital. Le samedi, un duo féminin « Les Funky Sardines » nous proposera un récital burlesque de chansons humoristiques, tout à fait étonnant. Le dimanche, ce sera la chorale Léo Lagrange de Reventin-Vaugris.

Rendez-vous ce Samedi 11 Avril à 20 h 30 et Dimanche 12 Avril à 17 h, pour découvrir ces deux concerts. Entrée 8 €, gratuit pour les - de 12 ans.

Pour tous les amoureux du chant, n'hésitez pas à venir rejoindre notre chorale, tous les mardis à 20 h. Inutile d'être un grand chanteur. Seule l'envie de partager de bons moments en communauté, et de suivre les précieux conseils de notre chef de Chœur, Rémi, vous feront découvrir certains de vos dons cachés, et vous procureront un bien-être incomparable. Vive le chant!

Impression : Mairie de Sonnay